

Logements du 3^e type

 **Alexandre Morales**
Journaliste santé

Depuis quelques années déjà, et plus encore depuis la révélation de l'affaire Orpea, mise au jour dans le livre *Les Fossoyeurs*, la question publique du devenir de nos aînés prend de l'ampleur. La perspective d'une admission en Ehpad, rarement choisie par le résident

lui-même, s'avère bien souvent peu réjouissante, véritable source de stress et d'inquiétude. Alors, en réponse, de nouvelles façons de loger les personnes âgées se développent partout en France.

« On ne peut pas réformer les Ehpad si l'on ne réforme pas en premier le domicile. Tout est lié ! Et notre incapacité à re-réfléchir le modèle Ehpad est intriquée avec celle que nous avons à imaginer un système de soutien à domicile qui tienne la route. C'est essentiel pour que l'on puisse réellement prendre soin de toutes nos populations âgées, que les institutions ne soient pas une solution de facilité qui entraîne non seulement une saturation pour nos professionnels de santé, mais aussi des risques pour les résidents. » Ces mots du Pr Dominique Somme (*Repères en Gériatrie* n°200) résonnent encore aujourd'hui, à l'heure où la société commence à s'intéresser à la question du logement des aînés et où le maintien à domicile se profile comme la meilleure des options possibles. L'attention commence ainsi à se porter sur des logements d'un nouveau genre. Parmi eux, les Ehpad intergénérationnels ou encore les villages Alzheimer.

À l'image de ce que promet le Pr Piau dans son livre *Quand je serai vieux tout ira bien*, le cœur du



Les résidents de l'Ehpad des Charmilles partagent un temps pédagogique avec les enfants de l'école maternelle.

Crédits : Photos Groupe AHNAC

changement se trouve dans le lien et l'inclusivité. À ce propos, le *think tank* « Matières grises » publiait en 2021 un rapport invitant à penser l'Ehpad du futur. Exit les blouses blanches, l'hôpital et ses protocoles : l'Ehpad de demain doit ressembler à un véritable lieu de vie, tourné vers le résident et ouvert à la famille et sur le monde.

Dans cette optique, de nombreuses initiatives sont prises partout en France. C'est le cas par exemple à Barlin, près de Béthune, où une école maternelle a ouvert ses portes dans un Ehpad en janvier dernier. Aux Charmilles, lors de temps prédéfinis, il est donc proposé aux résidents de se joindre aux enfants pour des activités

communes. Une animation bienvenue pour les personnes âgées, qui saluent largement l'initiative.

De son côté, et comme de nombreux professionnels de santé, le *think tank* insiste largement sur le maintien à domicile. Une exhortation à laquelle ont répondu de nombreuses initiatives, parfois elles aussi intergénérationnelles. Le réseau Cohabilis en est un exemple. Il regroupe une quarantaine de structures d'habitat partagé, réparties sur tout le territoire. Ici, les personnes âgées cohabitent avec des jeunes de moins de 30 ans. Un avantage pour les jeunes en recherche de logement, une source de compagnie et de revenus supplémentaires pour leurs aînés.

Une autre alternative de maintien à domicile est proposée par le modèle des résidences autonomie. Construites pour offrir à leurs résidents la possibilité de conserver un logement personnel tout en maintenant une vie sociale active, ces résidences disposent d'espaces communs et de services de restauration, de ménage ou d'animations. Étant principalement gérées par des structures à but non lucratif ou publiques, elles bénéficient de loyers abordables au regard des Ehpad, dont le coût peut rapidement s'élever à plusieurs milliers d'euros. Côté éligibilité, quelques critères s'appliquent. Le résident doit notamment avoir plus de 60 ans et avoir un niveau de perte d'autonomie évalué en GIR 5 ou 6. Certains cas de GIR 4 sont également acceptés. Pour plus d'informations, un annuaire est disponible sur le site pour-les-personnes-agees.gouv.fr. Y sont répertoriées les résidences autonomie et plusieurs des propositions évoquées dans ces colonnes.

L'option de la famille d'accueil

Dans un cadre domestique, certaines familles reçoivent des personnes âgées ou handicapées en échange d'une contrepartie financière.

Les accueillants familiaux sont généralement des professionnels du secteur social ou de la santé, bénéficiant d'un agrément de la part du conseil départemental. Néanmoins, aucun diplôme particulier n'est requis pour être agréé.

Ces familles d'accueil assurent hébergement et restauration. Elles permettent par exemple aux personnes accueillies de participer aux repas et à la vie de famille. L'interdiction de recevoir plus de trois résidents à la fois contribue à une prise en charge plus personnalisée que dans les grands établissements.

Pour bénéficier de ce type de logement, des aides telles que allocation personnalisée d'autonomie (APA), aides sociales à l'hébergement ou aides au logement sont disponibles.

Une plateforme pour les bailleurs sociaux

Face au vieillissement de sa population, le Gérontopôle de Nouvelle-Aquitaine a mis en place une plateforme pour mieux accompagner les locataires de logements sociaux âgés. Baptisée LISA (Logement innovant social pour les âgés), cette plateforme a été mise en ligne le 28 février 2023, pour favoriser le maintien à domicile des seniors.

L'objectif est d'accompagner les bailleurs sociaux dans la prise en charge de leurs locataires âgés. Elle leur permet pour cela de partager leurs besoins, d'accéder à des fiches techniques élaborées par le Gérontopôle (pour nouer des partenariats avec les acteurs du secteur social par exemple). Une bibliothèque numérique regroupant diverses ressources et contacts des acteurs du territoire est également disponible.

Le Village Alzheimer, un modèle de réussite

Ouvert depuis 2020 dans les Landes, le Village Alzheimer est un modèle de réussite. Il offre à ses 120 villageois, malades d'Alzheimer de tous âges, un cadre de vie qui se veut le plus ordinaire possible. Sur place, les habitants bénéficient de toutes les commodités d'un véritable village (cinéma, coiffeur, supérette, médiathèque...), ainsi que d'un service de soins, de restauration et d'entretien du logement. Des bénévoles se relaient pour multiplier les propositions : jardinage, installations culturelles, sport, art, lectures... Bientôt, les lieux de vie (cinéma, médiathèque,

brasserie, aire de jeux...) devraient également ouvrir leurs portes au public, pour permettre aux villageois de tisser des liens et profiter d'un environnement social stimulant.

Et pour s'assurer de son efficacité, le village est au cœur d'un programme de recherche. Deux objectifs : démontrer l'efficacité des prises en soins et rendre le modèle reproductible à l'échelle nationale. Cette initiative prometteuse pourrait donc bien se répandre dans les années à venir. En juin 2022, le président du conseil départemental des Côtes-d'Armor annonçait la mise en route d'un projet de village Alzheimer, calqué sur le modèle landais.

En se multipliant, ces initiatives offrent de nouveaux lieux de vie pour les personnes en perte d'indépendance fonctionnelle, à la fois inclusifs et ouverts sur le monde. Des endroits où le bien-vieillir peut se réaliser dans le choix d'un nouveau chez-soi qui ne signe pas la fin de la vie sociale. Pour « faire du résident un habitant-citoyen » digne d'être écouté, rappelle le think tank « Matières grises ».



« Villageoises » du village Alzheimer des Landes dans les lieux de vie commune.

Crédit : Sébastien Zambon - Département des Landes

Mots-clés :

Logement,
Intergénérationnel,
Habitat partagé



SUIVEZ-NOUS SUR X (anciennement twitter)

@GeriatricsFr

INFOS PROS • INFOS PROS • INFOS PROS

Dans une enquête et analyse réalisées par *Opinion Way* pour *Medissimo* auprès de 630 personnes de 60 ans et plus vivant à domicile, on retrouve :

39 %

ont des ordonnances de plusieurs médecins (dont 18 % de 3 médecins différents).

8,4

comprimés ou gélules à prendre en moyenne par jour (avec 1 personne sur 2 estimant avoir trop de médicaments à prendre chaque jour).

1 sur 3

estime pouvoir réduire les doses sans danger (1 sur 4 de pouvoir arrêter).

15 %

déclarent qu'il leur est arrivé de ne pas prendre un médicament car difficile à ouvrir ou avaler.